

LE VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES *Myotis emarginatus* Geoffroy 1806

CODE UE : 1321

DIRECTIVE HABITATS

Annexes II (espèce prioritaire) et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II

Cotation UICN : Monde : Vulnérable

France : Vulnérable

Non cité au bordereau du site



DESCRIPTION ET HABITATS

- **Description** : Le Vespertilion à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne, d'un poids allant de 7 à 15 g pour une envergure de 22 - 25 cm. Les oreilles possèdent une échancrure aux 2/3 du bord externe du pavillon, le tragus atteint presque l'échancrure. Le pelage est laineux et gris-brun, plus ou moins teinté de roux sur le dos. Peu de différences de coloration entre le dos et le ventre.
- **Habitat** : L'espèce est très ubiquiste pour ses gîtes d'estivage et reproduction. Elle est très peu sensible au bruit et à la lumière (on la trouvera dans des maisons, des écoles, des carrières;...). Elle est plus troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carrières, grottes, mines, galeries). Ses terrains de chasse sont des zones très variées : lisières de massifs forestiers, parcs, bocages. A besoin de la présence de l'eau. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les diptères (mouches) et arachnides.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies-sapinières acidiphiles » (41.12), « Prairie de fauche montagnarde » (38.3), « Forêts montagnardes et subalpines de Pin à crochets » (42.4).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest mais peu abondante. Sa répartition présente de grandes disparités. Populations de faible importance dans le Sud-Ouest.
- Une zone utilisée par l'espèce a été recensée sur le site : le village de Gavarnie et ses alentours.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact possible des produits de traitement sanitaire du bétail.
 - Maintien de l'accès aux bâtiments et cavités naturelles et artificielles autour du site.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Aucune action particulière n'a été proposée.
Il s'agira d'intégrer la présence et les exigences de ces espèces dans la gestion forestière et pastorale notamment
- **Acteurs concernés** :
 ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFEPM, Parc National des Pyrénées.